



### • **CEREALES :**

Enregistrement des parcelles sous Vigicultures et surveillez vos parcelles en posant des pièges ravageurs.

### • **COLZA :**

**Altises, Pucerons verts :** risques présents. A surveiller jusqu'au stade B3 pour les altises, et jusque 6 semaines de végétation pour les pucerons verts (généralement 6 feuilles).

**Limaces :** risque faible.

## CEREALES

### SEMIS:

Les premiers semis de céréales ont débuté la semaine dernière. **Les cumuls de pluies de vendredi à dimanche vont de 35 mm à plus de 50 mm sur la région, les semis devraient reprendre en fin de semaine.**

**Orge d'hiver :** actuellement, 5 parcelles sont enregistrées sous Vigicultures dont 1 a été semée le 27 septembre dans le Pas de Calais.

**Blé :** actuellement 6 parcelles sont enregistrées dont 2 sont semées le 30 septembre dans la Somme et le 01 octobre dans l'Aisne.

### RAVAGEURS:

Les cumuls de pluies depuis vendredi sont propices à l'activité des limaces : surveillez vos parcelles et posez des pièges !

Ce climat pluvieux et venteux n'est pas favorable aux vols de pucerons et de cicadelles. Cependant, la vigilance reste de mise avec le temps plus clément annoncé à partir de jeudi !

### Rappels sur les protocoles de piégeage :

#### Limaces :

- Disposer la veille 4 pièges humidifiés de 50\* 50 cm (=1m<sup>2</sup>) éloignés d'au moins 5 m les uns des autres, sans appâts en dessous, face aluminium du piège visible.
- Enregistrer le nombre de limaces capturées / m<sup>2</sup> : limaces grises adultes, jeunes (<=1cm); limaces noires adultes, jeunes (<1 cm); limaces autres adultes et jeunes (<=1cm).
- Avant chaque nouvelle estimation, déplacer les pièges de quelques mètres pour l'observation suivante en les ré humidifiant.

#### Seuils indicatifs de de risque:

- 1 à 20 limaces /m<sup>2</sup> : risque faible, continuer le suivi à vue.
- 20 à 50 limaces /m<sup>2</sup> : risque moyen continuer le suivi à vue.
- Plus de 50 limaces /m<sup>2</sup> : risque élevé.

*Seuils indicatifs pouvant être pris à défaut car la nuisibilité dépend du nombre de limaces mais aussi des conditions de développement de la culture. Remarque : en semis direct, le seuil est sans doute inférieur à 20 limaces par m<sup>2</sup>. Attention ces seuils sont valables pour le protocole de piégeage ci-dessus. Si vous utilisez un autre protocole, le seuil peut être différent.*

#### Pucerons *Rhopalosiphum padi* et Cicadelles *Psammotettix alienus* :

Le suivi sur plaque engluée avant la levée des céréales permet de détecter très tôt l'arrivée des pucerons et des cicadelles, dont les attaques précoces sur les premiers semis sont potentiellement les plus dommageables.

#### Rappel du protocole :

- Plaques chromatiques jaunes engluées format A4.
- Pose inclinée à plus de 24 ou 36 m du bord de la parcelle.
- Notation : 1 fois par semaine.

### Cicadelles *Psammotettix alienus*

Avec l'impossibilité d'identifier *Psammotettix alienus* sur plante, le seuil indicatif de risque repose sur l'observation sur plaque jaune (format A4) à positionner dès le semis et se situe à 30 captures par semaine.

### Puceron *Rhopalosiphum padi*

Le piégeage avec les plaques engluées est un indicateur d'activité des pucerons, qui permet de dater l'arrivée des premiers vols en parcelles mais le seuil indicatif de risque se définit par observation sur plantes.

**Actuellement, dans 2 situations enregistrées sous Vigicultures, aucune capture de puceron et de cicadelle n'est signalée sur les plaques engluées.**



Piège limace et plaque engluée ( C.GAZET CA59/62 )

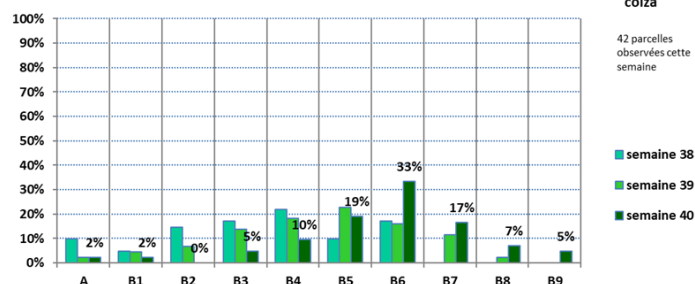
# COLZA

## Stades :

42 parcelles renseignées cette semaine :

- 2% sont au stade A (cotylédons étalés); cela correspond à des re-semis du 15 - 20 septembre.
- 17% sont entre le stade B1 à B4 (1 à 4 feuilles).
- 76% sont entre le stade B5 et B8 (5 à 8 feuilles).
- 5% sont au stade B9 (9 feuilles).

Evolution des stades (en pourcentage des parcelles observées)



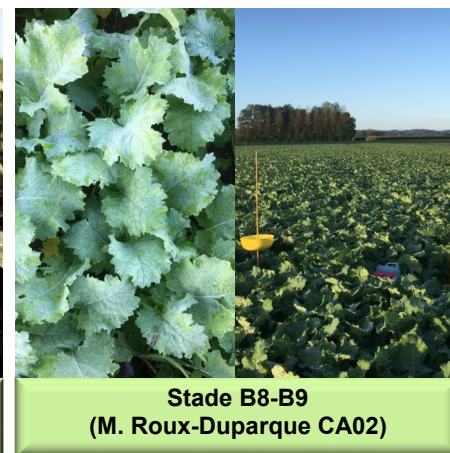
19% des parcelles sont encore au stade de sensibilité pour les **limaces**, 9% des parcelles pour les **altises** et 71% des parcelles pour les **pucerons**.

Les stades sont très hétérogènes, ce qui traduit l'étalement de la période de semis et l'alternance des conditions sèches et pluvieuses qui influent sur la croissance et le développement du colza.

Les facteurs à prendre en compte dans l'analyse du risque des premiers ravageurs de l'automne ont été présentés dans les bulletins précédents.



Stade B5 ( C.GAZET CA59/62 )



Stade B8-B9 (M. Roux-Duparque CA02)

### Altises adultes : à surveiller jusqu'au stade B3, risque présent.

#### Observations :

Aucune **petite altise** n'a été capturée cette semaine.

Les **grosses altises** sont capturées dans 30 parcelles (contre 31 la semaine dernière), avec 1 à 50 individus, et une moyenne de 11,37.

#### Captures :

Les captures en diminution correspondent à la fin du pic de vol généralement observé dans la région, entre le 15 et le 25 septembre. Les conditions météorologiques pluvieuses et venteuses ont été un facteur défavorisant pour les vols.

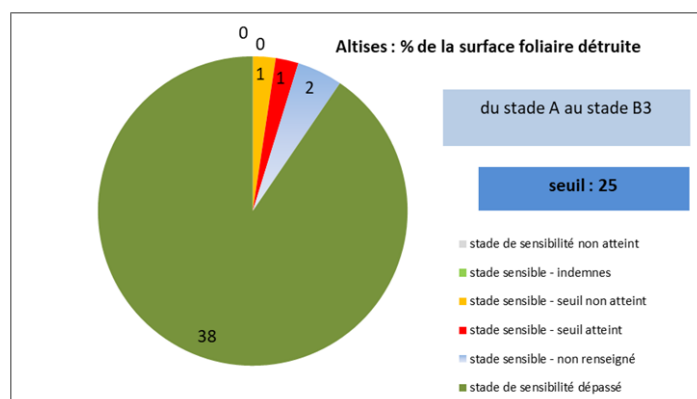
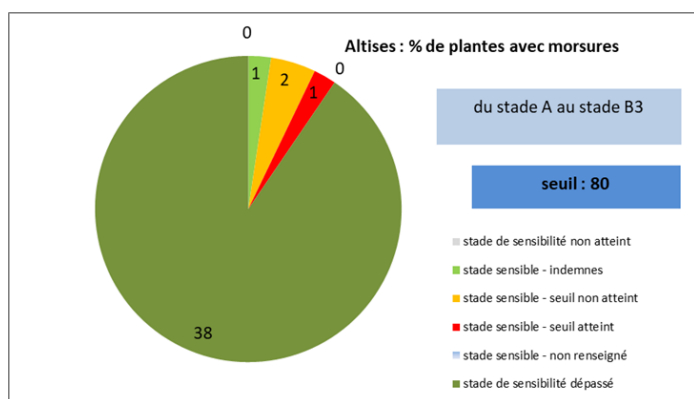
#### Symptômes sur plante :

Les altises sont des coléoptères dont les morsures sur cotylédons et feuilles peuvent nuire au développement normal des plantes.

Des morsures sont signalées dans 10 parcelles, dont 1 au stade de sensibilité (stade levée au stade 3 feuilles). Le pourcentage de plantes touchées varie de 20 à 100%, avec une moyenne de 58,5%, en diminution par rapport à la semaine dernière.

La surface foliaire est détruite de 5 à 25% dans 8 parcelles observées, dont 1 au stade de sensibilité, avec une moyenne de 13,13%, également en légère diminution par rapport à la semaine dernière.

En combinant les deux critères (% de plantes touchées et % de surface foliaire détruite), **1 parcelle dépasse le seuil indicatif de risque.**



L'évolution est à surveiller dans les semaines à venir pour les parcelles encore au stade de sensibilité, en étant particulièrement attentif à la vitesse d'apparition des dégâts par rapport à la vitesse de développement du colza.

**Seuil Altises : 80 % des pieds avec morsures ET 25 % de surface foliaire détruite\***

\* Plus que le seuil, la vitesse d'accumulation des dégâts et la vitesse de croissance de la culture sont les critères à prendre en considération, quasiment au jour le jour pour bien appréhender le risque.

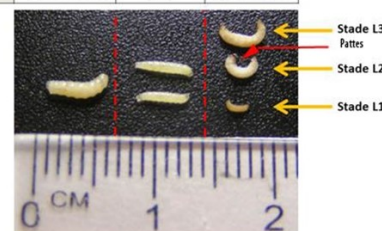
Les toutes premières **larves de grosses altises** correspondantes aux premiers vols précoces des adultes ont été observées.

Les larves d'altises apparaissent en général vers mi-octobre, en fonction des conditions météorologiques et des pics de vol des adultes. Elles sont de couleur blanche avec comme caractéristiques les extrémités noires et 3 paires de fausses pattes. On peut commencer à les surveiller dans les pétioles des feuilles.

Ne pas les confondre avec des larves de teigne des crucifères qui sont présentes en ce moment sur les feuilles et les larves de diptères qui sont présentes dans certains pétioles.

LES DIFFERENTES LARVES VISIBLES DANS LES DISPOSITIFS BERLESE

|             | Larve de mouche du chou | Larves de diptères | Larves de grosse altise                                  |
|-------------|-------------------------|--------------------|--|
| Taille      | 5 mm                    | 5 mm               | 2 mm au stade L1<br>4 mm au stade L2<br>6 mm au stade L3 |
| Forme       | Larve dodue             | Larve allongée     | Larve allongée   |
| Nuisibilité | Faible à moyenne        | Faible             | Moyenne à forte  |

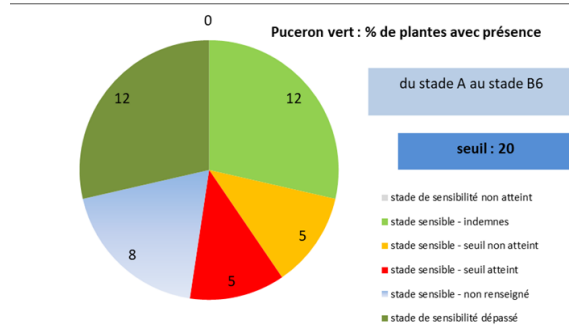


**Comparaison des larves d'insectes visibles dans les colzas (archives)**

### Pucerons verts : risque présent, à surveiller.

Des **pucerons verts** ont été observés dans 11 parcelles (contre 17 la semaine dernière) avec 1 à 60% des plantes touchées, et une moyenne de 21,91%. **5 parcelles sont au stade sensible avec le seuil indicatif de risque atteint.**

Il faut continuer la surveillance dans les semaines à venir. Les pucerons s'observent au dos des feuilles.



**Seuil indicatif de risque des pucerons : 20% des plantes porteuses de pucerons durant les 6 premières semaines de végétation (soit jusqu'au stade 6 feuilles environ).**

Le virus de la jaunisse du navet (TuYV) peut être transmis par les pucerons verts. En présence de ces pucerons, si la variété de colza est résistante à la jaunisse (TuYV) ou si le colza a dépassé le stade 6 feuilles à l'arrivée des pucerons, le risque de jaunisse est faible.

### Limaces: risque faible.

Cette semaine, les **captures** du réseau De Sangosse (tableau ci-dessous) sont en légère hausse par rapport à la semaine dernière, dues aux conditions météorologiques plus pluvieuses.

Dans le réseau BSV, il n'y a aucune capture de limaces mais 2 parcelles présentent des pertes de surface foliaire de 10 à 20%.

| RESEAU DE SANGOSSE |            |                                    |                     |                                     |                      |
|--------------------|------------|------------------------------------|---------------------|-------------------------------------|----------------------|
| Date observation   |            | 27/09/2021                         |                     | 05/10/2021                          |                      |
| Commune            | Codepostal | Total limaces (parm <sup>2</sup> ) | Stade des parcelles | Total limaces (parm <sup>2</sup> )2 | Stade des parcelles2 |
| BERLISE            | 2340       | 0                                  | 4 feuilles          |                                     |                      |
| CUGNY              | 2480       | 5                                  | 3 feuilles          | 0                                   | 3 feuilles           |
| FLAVY LE MARTEL    | 2520       | 3                                  | 3 feuilles          | 4                                   | 3 feuilles           |
| MONTBREHAIN        | 2110       | 0                                  | > à 4 feuilles      |                                     |                      |
| NESLES LA MONTAGNE | 2400       | 4                                  | 4 feuilles          | 1                                   | 4 feuilles           |
| VOULPAIX           | 2140       |                                    |                     |                                     |                      |
| CAPPELLE EN PEVELE | 59242      |                                    |                     | 1                                   | > à 4 feuilles       |
| LE QUESNOY         | 59530      | 0                                  | 3 feuilles          | 0                                   | 4 feuilles           |
| SAULTAIN           | 59990      |                                    |                     | 0                                   | > à 4 feuilles       |
| TEMPLEUVE          | 59242      |                                    |                     | 1                                   | > à 4 feuilles       |
| VERTAIN            | 59730      | 0                                  | > à 4 feuilles      | 2                                   | > à 4 feuilles       |
| WARGNIES LE PETIT  | 59144      | 0                                  | 3 feuilles          |                                     | 3 feuilles           |
| ANDEVILLE          | 60570      | 2                                  | 4 feuilles          | 6                                   | > à 4 feuilles       |
| CEMPUIS            | 60210      | 6                                  | > à 4 feuilles      | 3                                   | > à 4 feuilles       |
| BOISJEAN           | 62170      | 0                                  | > à 4 feuilles      | 0                                   | > à 4 feuilles       |
| DURY               | 62156      |                                    |                     |                                     |                      |
| MONCHY LE PREUX    | 62118      | 0                                  | 2 feuilles          | 0                                   | 3 feuilles           |
| RELY               | 62120      | 4                                  | > à 4 feuilles      | 10                                  | > à 4 feuilles       |
| BEAUQUESNE         | 80600      | 0                                  | > à 4 feuilles      | 0                                   | > à 4 feuilles       |

Il faut rester vigilant par rapport la **dynamique du développement** du colza : les attaques sont davantage problématiques à un stade jeune (levée-cotylédons) ou sur des colzas peu poussants (semis en mauvaises conditions, froid, phyto, repousses, pailles...)

**Période de risque : depuis la levée jusqu'au stade 3-4 feuilles du colza.**

## Autres ravageurs

Des **larves de tenthrède de la rave** ont été observées dans 1 parcelle avec 1% des plantes touchées et 5% de la surface foliaire détruite. Celles-ci peuvent être nuisibles sur le colza par destruction de surface foliaire.

Des dégâts de **mouches du chou** sont signalés dans 1 parcelle avec moins d'1% des plantes touchées.

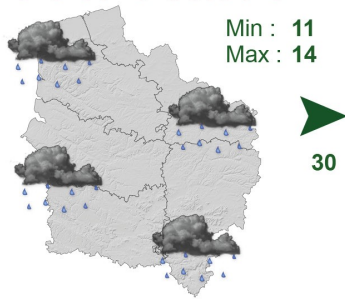
## Maladie:

Des **macules de Phoma** ont été observées dans 2 parcelles avec 5 à 20% des plantes touchées. A ce stade, la lutte contre le Phoma passe par la résistance variétale.

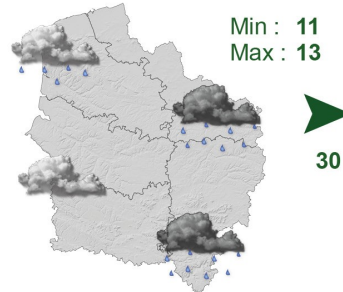


# METEOROLOGIE

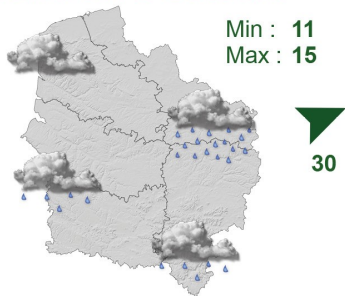
**Mercredi 6 Octobre**



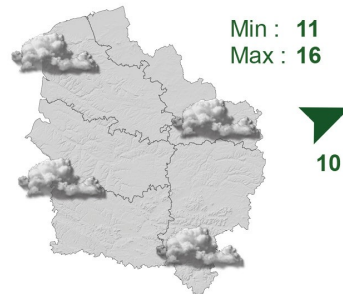
**Jeudi 7 Octobre**



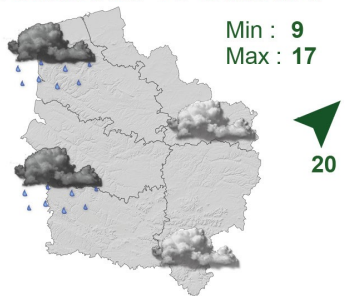
**Vendredi 8 Octobre**



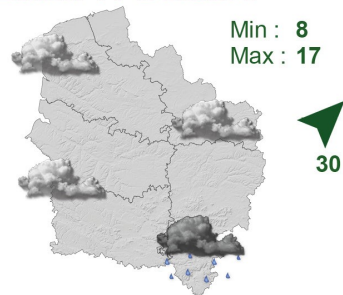
**Samedi 9 Octobre**



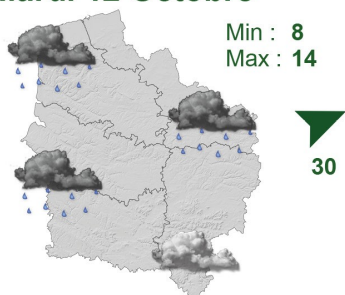
**Dimanche 10 Octobre**



**Lundi 11 Octobre**



**Mardi 12 Octobre**



**Pour en Savoir +**

**Rendez-vous sur**

[www.agate-france.com/bulletins-meteo](http://www.agate-france.com/bulletins-meteo)

Action pilotée par le ministère chargé de l'agriculture et le ministère chargé de l'écologie, avec l'appui financier de l'Agence Française pour la Biodiversité, par les crédits issus de la redevance pour pollutions diffuses attribués au financement du plan Ecophyto.  
 Directeur de la publication : Olivier Dauger - Président de la Chambre Régionale d'Agriculture Hauts-de-France.  
 Animateurs filières et rédacteurs : Céréales : M. Lheureux - Chambre d'Agriculture la Somme, T. Denis et E. Gagliardi - Arvalis Institut du Végétal, C. Gazet - Chambre d'Agriculture du Nord - Pas de Calais, Coiza : C. Gazet - Chambre d'Agriculture du Nord - Pas de Calais, M. Roux Duparque - Chambre d'Agriculture de l'Alène, N. Latraye - Terres Inovia, Malle : V. Duval - Fredon Picardie, Protéagineux : H. Georges - Chambre d'Agriculture de la Somme, Lin : H. Georges - Chambre d'Agriculture de la Somme, L.Douay - Chambre d'Agriculture du Nord Pas de Calais, Betteraves : H. Baudet - Chambre d'Agriculture de FOise, V. Delannoy, P. Delafosse - ITB, C. Gazet - Chambre d'Agriculture du Nord - Pas de Calais.  
 Avec la participation de : ACTAPPRO, AGORA, Agro-Vision, ARVALIS Institut du végétal, ASEL 02, BASF, Bayer Cropscience, CALIPSO, CAPSEINE, CERESIA, CER 60, CETA de Nam-Vermendois, CETA des Hauts de Somme, CETAs de l'Alène, Chambres d'Agriculture des Hauts de France, Chambre d'Agriculture d'Île de France, COMPAS, Coopérative de Billy-sur-Thérain, Ets Biz, Ets Bully, Ets Charpentier, Florimond Desprez, FREDON Picardie, Groupe Carré, INRA, Institut de Genève, IREO de Flixecourt, ITS Nord-Pas de Calais, ITS 02, ITS 50, ITS 60, Jourdain, KWS, La Flandre, L.A. Linière, LEGTA de FOise, Lyode Agro Environnemental Tilloy les Meurbains, Nord Wagoce, NORIAP, PHYTEUROF, Saint Louis Sucre, SANATERRA, SARL LINEA, SETA de Bapaume, Soufflet Agriculture, Yermov60, Terece, Terres Inovia, TEXTILIN, UCAC, Unesal, Union de la Scarpe, Valfrance, Van de Bill, Vanderhave, Van Robaeys Frères, Vasekon, VIVESCIA, M. Collin, M. Deroulers, Bertrand Cousenoble, Marc Delaporte, Frédéric Garache, Vincent Guyot, Jean Marie Ratai, Benoît Vandaele, Hervé Vanderhaeghe, Mme Christine Machu (EARL du moulin de pierre).  
 Coordination et renseignements : Aurélie Albert - Chambre d'Agriculture de la Somme, Samuel Busche - Chambre d'Agriculture du Nord - Pas de Calais

Mise en page et diffusion : Christine DOUCHET et Sylvie CAVEL - Chambre d'Agriculture de la Somme

Publication gratuite, disponible sur les sites internet de la DRAAF Hauts-de-France et des Chambres d'Agriculture Hauts-de-France

Avec la participation de :

